

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXX XXXXXXXXXXXXXXX

À l'attention de :
Monsieur Bernard Granié,
Maire de Fos-sur-Mer
Monsieur Raymondi et Monsieur
l'Adjoint chargé du port de Plaisance

Objet : Usage de la promenade autour
de l'aire de carénage

Fos sur Mer, le 23 avril 2004

Monsieur le Maire,

Vous avez fait construire une très agréable promenade sur notre port de plaisance, mais, comme l'attestent les photos jointes, son accès est de plus en plus interdit aux fossésiens et promeneurs.

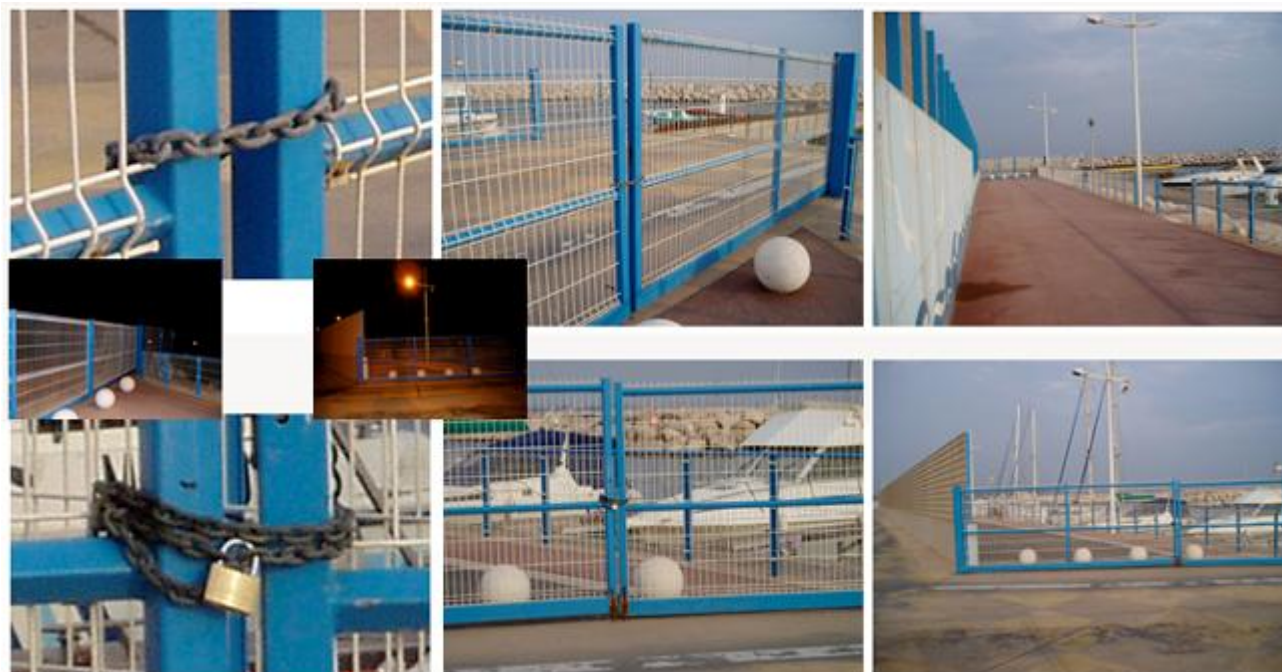
Cette situation perdure et s'envenime. Dernièrement cette promenade fut fermée pendant tout le W.E. Pascal. Je me suis même faite agresser verbalement par le grutier "Monsieur Xxxxxxxx" qui m'a interdit d'ouvrir ces grilles pour libérer le passage.

Le prétexte qu'il mit en avant pour interdire le passage à tous ces promeneurs du dimanche fût :

"je travaille et risquant d'avoir à sortir un bateau je ne veux pas avoir à descendre de ma grue pour ouvrir ou refermer ces grilles à chaque fois".

Ce dimanche du W.E. Pascal, il était 17h30 et nous étions présents depuis 1h sans que cette grue ait fonctionné...Il m'a dit être le Commandant du site, seul maître des lieux et que dorénavant les grilles seraient cadenassées de façon à ce qu'elles ne soient plus ouvertes au passage.

Ces menaces ont été mises à exécution, de jour comme de nuit, comme j'ai pu m'en apercevoir aujourd'hui vendredi à 19h, veille d'un W.E. de vacances scolaires (cf. photos).



Au cours de l'année tous les prétextes furent évoqués tels les scooters qui font du bruit, les pêcheurs qui laissent l'endroit sale, l'oubli du grutier ou encore laisser ouvert pour mieux sécuriser. En fait, beaucoup de promeneurs chaque W.E. (femmes avec poussettes, handicapés ou personnes âgées) se voient obligés de rebrousser chemin après s'être engagés dans ce qui semble être une promenade accueillante. Du coup, en coupant au plus court pour rejoindre le parking, ces promeneurs prennent des risques en traversant l'aire de carénage, ce qu'ils n'auraient jamais fait autrement.

En conséquence je vous demande de statuer sur cette situation pour me préciser si je suis dans mon droit à réclamer pour tout le monde la libre circulation sur cette ravissante promenade.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Maire, l'expression de toute ma considération.

X. XXXXXXX

PS : peut-être qu'une simple grille électrique éviterait à tout le monde de subir l'abus de pouvoir d'un seul individu...